

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du Vendredi 20 mai 2016

Le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire le vendredi 20 mai 2016 à 20 h 30 Salle de la mairie sous la présidence de Madame Isabelle LAGOUTTE, maire.

Sont excusés : Séverine BERCHOUX et Philippe GUIBAUD.

Le conseil municipal, après lecture, adopte le compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 18 mars 2016.

Le Conseil Municipal,

➤ Accepte le projet d'informatisation de la bibliothèque pour un coût global de 5 528,40 € TTC et sollicite une subvention au Conseil Départemental au titre de l'appel à projets départemental 2016 (30 % soit 1 382,10 €). Le solde sera pris sur les fonds propres de la commune, soit 4 146,30 €.

➤ Accepte le devis du Sydesl pour les travaux d'éclairage public « BTS P Le Dépôt (antenne RD) ENV » pour une contribution estimative de 6 500 € HT.

➤ Vote les subventions attribuées aux Sociétés Locales pour l'année 2016, comme suit :

○ ADMR	350 €
○ ASI Basket	700 €
○ ASLI	120 €
○ Association soutien Eglise	150 €
○ Comité des Fêtes (y compris feu d'artifice, marche)	1100 €
○ Plaisir en Brionnais (y compris festival)	1600 €
○ Prévention Routière	120 €
○ Radio Cactus	50 €
○ Reflets Brionnais	250 €
○ Restaurant Scolaire	1000 €
○ Service de remplacement	250 €
○ Société de Pêche	50 €
○ Sud Foot	400 €
○ Union des Commerçants et des Artisans	100 €

➤ Décide de reverser à Nathalie Lauvernier la participation de l'Etat aux frais d'élections régionales (soit 253,26 €).

Point sur l'accessibilité :

• L'ensemble des bâtiments communaux est conforme. Il restera simplement la porte de la mairie à changer de sens (travaux à venir avant fin d'année 2016).

• Certaines marches desservant les commerces sont situées sur le domaine communal (la boulangerie, l'infirmier situé proche du feu et l'huilerie), la commune sera donc chargée de « signaler » ces marches.

• L'ensemble des installations recevant du public a été accompagné personnellement afin d'établir leur dossier, aidé par la DDT.

• Trois cas de figure pour l'accessibilité :

○ L'installation est correcte : formulaire à signer sur l'honneur. Valable pour les privés et la collectivité)

○ L'installation demande des travaux : un dossier est à remplir avec le détail des travaux à réaliser (sonnette, signalisation des marches, visiophonie...). Dès retour du dossier par la commission de la DDT, un arrêté du Maire est établi.

○ L'installation ne peut pas supporter de travaux : demande de dérogation. Dès retour du dossier, un arrêté du Maire est pris.

Point sur les travaux :

- L'Annexe : travaux intérieurs des appartements terminés. Démoussage du toit, changement des chenaux et des tuiles abîmées, et finition façades à venir. Les stores (Agence Communale et Spanc) vont être installés prochainement.
- Maison du Médecin : accessibilité correcte, montant du devis pour le sol maintenu, devis à venir pour les murs intérieurs d'une pièce humide et pour le toit de la Chapelle.
- Accessibilité toilettes voie verte : les travaux ont été réalisés suite à la demande du Conseil Départemental pour le label Tourisme et Handicap.
- Projet cure – cantine – école maternelle : Mise en ligne de l'appel d'offres vendredi 20 mai, remise des plis au 24/06 à 12h, ouverture des plis ce même jour à 14h30. Retour des plis le 07/07 par l'architecte et acceptation des offres par le conseil municipal le 12 juillet. Prévision – 10 % par rapport à l'estimatif. DETR sur la première tranche accordée pour un montant de 180 000 €. Pas d'autres réponses à ce jour pour les autres demandes de subventions.
- Programme voirie 2016 : travaux vus avec la commission voirie pour un montant de 26 K€.
 - Finition travaux Montée St Marcel
 - Chemin entre Charrancy et Vesvres
 - Chemin du Gour à Cheval
 - Chemin de la Bruyère
 - Chassereux

Madame le Maire fait part des informations suivantes :

- Présentation du RPQS du Spanc du Brionnais pour l'année 2015.
- Règlement du cimetière mis à jour
- Installation d'un hublot dans la porte de l'agence postale communale
- Continuation des travaux dans le cimetière
- Panneaux installés pour les boucles vertes
- Contact avec l'Agence du Patrimoine (devis pour la montée du Bourg)
- Clunypédia 71 : répertoire des églises romanes
- Maison des Assistantes Maternelles : un bail sera à établir pour la location du F3 dans

l'Annexe.

- Travaux Conseil Départemental : réfection RD 9 à partir du feu jusqu'au carrefour du canal
- Rappel de la fête du printemps le 22 mai
- Rappel du spectacle de l'Arc le 10 juin sur le parvis de l'église (à la salle des fêtes en cas de pluie) à 20h30
- Rappel de la fête des écoles le 24 juin
- Rappel de la fête du Canal du 3 au 10 juillet

Point des référents de commissions et des différentes réunions :

* Commission enfance : mail envoyé à tous les intervenants pour la réforme des rythmes scolaires. Une réunion aura lieu prochainement pour l'établissement du programme de l'année scolaire 2016 – 2017.

* Commission espace culturel : programmation en cours. Un bilan de cette saison sera présenté lors de la prochaine réunion.

Pour RTO, l'artiste a été choisi, le prix du casse-croûte est fixé à 15 €. Un contact sera établi avec les différents producteurs.

* Commission vie associative : réunion avec les associations réalisée. La signature de la vente du bâtiment de la Poste est prévue le 30 mai. Les associations transfèrent leurs affaires dans les locaux prévus.

* Commission communication : 3 « petits bulletins » et 1 « gros bulletin » sortiront par an

* Communauté de Communes :

○ Commission environnement : animation prévue à la déchetterie de St Julien le samedi 4 juin dans le cadre de la semaine européenne du développement durable (signature de la Charte des 14 Maires de la Communauté de Communes). Animations prévues dans les écoles les 2 et 3 juin. Suite à un appel d'offres, renouvellement des prestataires pour la déchetterie.

- Commission agricole : recensement des exploitations agricoles réalisé au niveau du territoire de la Communauté de Communes. 14 sont sur la commune d'Iguerande et 3 commerces de bestiaux.
 - PLUI : rencontre avec les agriculteurs des communes prévue avant l'été. Inventaire flux d'achats sur la Communauté de Communes de Semur et de Marcigny effectué. Ouverture des plis faite.
 - Petit Patrimoine : travail sur le terrain terminé (environ 60 ouvrages ont été relevés sur la commune). Les fiches seront saisies pour septembre.
- * Bilan suite réunions du Musée Reflets Brionnais, des ADMR, du Club la Joie de Vivre, de Plaisir en Brionnais, du Sydesl, du CEP, de Soliha, du marché au cadran, de l'association du Canal.

Tour de table :

Rachel Besancon : demande s'il serait possible d'installer une barrière de sécurité en haut des escaliers de la salle des fêtes (le Conseil Municipal est favorable).

Raymond Demeule : souhaite savoir si le passage piéton oublié par l'entreprise Proximark va être refait (réponse négative) et signale qu'un chéneau sur le petit toit de la salle de sports est bouché.

Marie-Anne Jacquet : souhaite savoir pour quelles raisons le jour de ramasse des ordures ménagères en cas de jour férié n'est plus le vendredi (consignes de l'entreprise chargée de ce service et information notée dans les journaux et sur le site internet de la commune)

David Cordeiro : s'interroge sur le devenir des huit sculptures au plan d'eau (le conseil se donne le temps de réfléchir)

Le prochain conseil municipal aura lieu le mardi 12 juillet 2016 à 20h30.

La séance est levée à 23h15.